

FLASH CSE INFRA (FIN)

CYBERSÉCURITÉ : CETTE FOIS, C'EST LA BONNE ?

Après le regroupement de la plus grande partie des activités cybersécurité chez Infra, la direction claironnait sur un effet « cyberboost ». Or, et nous l'avons évoqué régulièrement dans nos flashes, la réalité dans ce secteur a été tout autre: alors que le marché progresse fortement, l'activité de Capgemini Infra régresse. La direction a fini par le reconnaître et présente un plan de réorg de la practice cybersécurité dans P&C.

Ah non, rectifie la direction dans sa langue de bois habituelle, ce n'est pas une « réorg », c'est une « évolution de l'organisation », dont l'objectif affiché est de passer d'une organisation « verticale et pyramidale » à une organisation « agile », « go to market », qui colle beaucoup mieux aux attentes d'un marché « en pleine évolution ». Une réorg commerciale donc... Bizarrement, cela va se traduire par la création de 3 nouveaux pôles de compétence technique, pour « renforcer l'expertise technique » : or on sait que le commercial et la technique ne font pas forcément bon ménage.

En tout cas, c'est flou. Pour la CGT, raison de plus pour faire une expertise. Certains syndicats, CFTC, CGC, UNSA, sont contre. Coïncidence ou pas, la direction le déconseille fortement aux éluEs, elle n'a d'ailleurs pas intégré le délai pour une expertise dans son calendrier prévisionnel.

Finalement, le CSE vote majoritairement pour une expertise. La direction déclare alors que les éluEs du CSE n'ont pas compris que c'était un projet stratégique, que l'expertise allait faire perdre du temps (1 mois!) pour relancer l'activité cybersécurité, etc. Encore un bel exemple du « dialogue social » pratiqué par la direction.

ATR : DE MAL EN PIS !

Comme l'an dernier, la direction a mis en place à l'automne une session de ratrappage pour les augmentations individuelles de salaire (ATR dans son jargon). L'enveloppe est maigre : 9 % des salariéEs ont été augmentéEs avec une augmentation médiane de 2,6 %. En tout, avec la session de mars, cela représente seulement 1/3 des salariéEs. Ce qui signifie que 2/3 des salariéEs chez Infra ne sont pas augmentéEs cette année, alors que l'inflation en 2024, même si elle a baissé par rapport aux années précédentes, a été tout de même de 2 %. D'année en année, la direction agrave sa politique de « modération salariale » (sic) : l'an dernier, c'était 45 % des salariéEs qui avaient été augmentéEs avec une augmentation médiane de 3,3 %. Il y a 2 ans, 58 % avec une augmentation médiane de 5 %. Avec une inflation cumulée de 12,1 % de 2022 à 2024, le constat est terrible : une grande majorité de salariéEs de Capgemini Infra a subi une baisse importante de son pouvoir d'achat ces dernières années. Alors, à quand une mobilisation de toutes et tous pour obtenir une augmentation générale des salaires ?



PARTIE VARIABLE : LA PRIORITÉ ?

Le CSE infra a très majoritairement voté une motion sur la partie variable de la rémunération. Il est incontestable qu'il y a un gros problème à ce sujet, comme le détaille d'ailleurs la motion : la direction communique tardivement en cours d'année sur les modalités, fixe aux salariéEs des objectifs le plus souvent irréalisables, etc. Et il n'était bien sûr pas question pour la CGT de voter contre.

Ceci dit, la motion adoptée est un peu bancale : d'une part il n'est pas fait mention d'une échéance avant laquelle la direction devrait accéder aux exigences listées, d'autre part il est juste indiqué que le CSE se réserve le droit d'engager toute action juridique nécessaire, sans donner de mandat, ce qui veut dire qu'il s'agit d'une menace en l'air, que si d'aventure le CSE jugeait nécessaire d'aller en justice, il faudrait repasser par une nouvelle réunion du CSE et le vote d'une nouvelle motion.

De plus, il faut rappeler que la partie variable concerne une minorité de salariéEs, moins de 20 %, et parmi les moins mal rémunéréEs. La CGT s'étonne donc que parallèlement à cette motion sur



la partie variable, la majorité du CSE n'a pas songé à faire une motion dénonçant de façon globale la politique anti-salariale de la direction : voir ci-dessus le bilan ATR, qui montre que la majorité des salariéEs n'a pas été augmentée cette année.

BUDGET ASC DU CSE : POSITIF POUR LE TRÉSORIER, NÉGATIF POUR LES SALARIÉES

Au CSE a été présenté un bilan d'étape sur la consommation du budget ASC à l'issue du 1er semestre 2025. Le bureau se félicite que les dépenses soient restées dans les clous. Soit, c'est un progrès par rapport aux années précédentes. Mais ce n'est que la conséquence de la politique d'austérité mise en place par la majorité du CSE, avec une réduction drastique des subventions versées aux salariéEs.

REJOINDRE LA CGT CAPGEMINI

#ONESTLACGT
LACGTCAP.ORG



Retrouvez tous nos réseaux sociaux à l'adresse

<https://liens.lacgtcap.org/>



contact@cgt-capgemini.fr